



Ingénieurs - Cadres
Techniciens
Agents de Maîtrise
Opérateurs

POSITION DE LA CGT

Des mises en conformité... mais des reculs bien réels



1. MISES EN CONFORMITÉ : UN PROGRÈS... MAIS MINIMUM



Nous sommes satisfaits que la direction décide enfin de décompter **dès la première minute** tout dépassement du temps de travail contractuel pour les non-cadres.



Mais ce qui est annoncé comme une avancée sociale n'est en réalité qu'une **mise en conformité à la loi**.



Le dépassement devra être validé — ou pas — **chaque semaine** par le manager.



La CGT revendique une **validation automatique** jusqu'à un certain nombre de minutes.



2. CE QUE LA DIRECTION VEUT FAIRE RECULER



A FORFAIT JOURS RÉDUIT / TEMPS PARTIEL

Aujourd'hui, à **80 %** ou moins : une demi-journée. Demain : une journée entière.



B ABSENCE POUR MALADIE

Aujourd'hui, la journée n'est pas due. **Demain**, elle le serait.



C DÉPART EN COURS D'ANNÉE

Une retenue sur le solde de tout compte **pourrait devenir possible**.



3. BADGEAGES : LA DIRECTION AVANCE MASQUÉE



Le **12 mai 2026**, à la **4^e réunion** de négociation seulement, la direction annonce de nouvelles mesures pour les salariés postés



Extension des plages d'arrivée et de départ inspirées de **Rousset**

5 MIN
VS
15 MIN

Mais seulement **5 minutes** pour tous les sites, contre **15 minutes** à Rousset aujourd'hui



Modification **unilatérale** envisagée de l'emplacement des badgeuses



4. LE BILAN DE LA CGT

Quand on fait l'addition de tout ce qui a été discuté, le bilan est **plutôt négatif**.

La CGT appelle les autres syndicats à **ne pas signer** un tel projet d'accord.



5. NOTRE REVENDICATION EST SIMPLE



ST doit offrir la **journée de solidarité** aux salariés de ST.



L'entreprise en a **largement les moyens**.



Et tout serait **beaucoup plus simple** pour tout le monde.



PAS D'HARMONISATION PAR LE BAS
PAS DE RÉGRESSION SUR LES BADGEAGES
PAS DE RECUL SUR NOS DROITS

CGT ST FRANCE

